

DEMANDE D'ADMISSION
dans un collège public d'un AUTRE SECTEUR (5^{ème} – 4^{ème} – 3^{ème})

Imprimé à remplir **en 2 exemplaires** et à transmettre à l'Inspection académique du Morbihan –
Service DESCOP – **pour le 20 juin 2008 – dernier délai**

Attention : pour une demande d'admission dans l'un des 2 internats publics, utiliser l'imprimé spécifique

Elève	Coordonnées des parents ou du responsable légal
NOM :	NOM, Prénom :
Prénom :	Adresse exacte :
Collège actuel :	Profession du père : Lieu d'exercice :
Commune :	Profession de la mère : Lieu d'exercice :

Demande de la famille

Collège public du secteur :

Collège public hors secteur sollicité :

Examen des demandes

Si l'établissement sollicité, après inscription des élèves domiciliés sur son secteur géographique de référence, dispose d'un nombre de places inférieur aux demandes, celles-ci sont examinées selon l'ordre de priorité suivant :

Critères prioritaires

- 1) Elève souffrant d'un handicap (joindre la décision de la commission départementale des droits et de l'autonomie)
- 2) Elève boursier
- 3) nécessité d'une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé
- 4) suivi d'un parcours scolaire particulier
- 5) présence, en 2008 – 2009, d'enfant(s) de la fratrie dans l'établissement demandé
- 6) domicile en limite du secteur de l'établissement demandé

Autres

cocher la case correspondant à la situation de votre enfant et apporter toutes précisions supplémentaires utiles sur la page suivante.

